CCI HAUTE-SAVOIE

Monsieur Michel BOUCHER
Mairie
BP 530
74107 ANNEMASSE CEDEX

MAIRIE D'ANNEMASSE
ARRIVÉE N°
VISA D.G.

	ATT.	AVIS	INFO		ATT.	AVIS	INFO
CAB			X	09 AOUT 2022			
DGS			X				
DGAROM							
DST			X	URB	X		
DGAEFP							
AOR							

Le Président,

Dossier suivi par :
François BORDELIER
Tel : 04 50 33 72 30
Mail : fbordelier@haute-savoie.cci.fr

Objet : Modification n°4 PLU d'Annemasse
V/Réf : URB/EM/669308

Annecy, le 19 juillet 2022

Monsieur le Premier Adjoint,

La CCI Haute-Savoie a bien reçu le dossier du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, ce dont nous vous remercions.

Après analyse de ce dossier, nous donnons un avis favorable à cette modification n°4, qui prévoit notamment le passage du ténement de l'ancien bâtiment de l'entreprise SE Levage -actuellement en zone UXia- en zone UXi, afin de favoriser l'implantation d'activités exclusivement de production, stratégie à laquelle la CCI Haute-Savoie souscrit naturellement.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous renouvelons la remarque formulée dans notre avis du 23 septembre 2021 relatif au projet de modification n°3 du PLU d'Annemasse concernant la création de l'emplacement réservé n°76 (ER n°71 dans le projet précédent), destiné à accueillir une éventuelle future extension du Parc des Services techniques municipaux. Nous regrettons en effet la mise en place de cette servitude sur ces parcelles car elle va se traduire à terme par le « prélèvement » de plus de 4 800 m² de foncier économique sur un secteur où les activités de production sont effectivement confrontées à une pénurie de surfaces disponibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Adjoint, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe CARRIER